

Zeitschrift: The Swiss observer : the journal of the Federation of Swiss Societies in the UK

Herausgeber: Federation of Swiss Societies in the United Kingdom

Band: - (1933)

Heft: 592

Artikel: Emploi de la troupe lors de événements du 9 novembre 1932 à Genève [à suivre]

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-688611>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

au Chalet à Gobet. De la gare, l'école de recrues traversa la ville pour se rendre à la caserne de Plainpalais, sans être molestée, musique en tête. Les Ire et IVe compagnies restèrent en caserne, tandis que les He et IIe compagnies se rendaient au Collège du Quai Charles Page. A la gare, M. Martin, Président du Conseil d'Etat, qui attendait la troupe, remit au commandant d'école les instructions écrites du Conseil d'Etat à la troupe. Ces instructions ont la teneur suivante :

L'école de recrues a comme mission :

- 1° De garder la caserne et l'arsenal.
- 2° Protection du Palais de la S. d. N. quai Wilson.
- 3° De coopérer à l'action de la police en vue du maintien de l'ordre à la rue de Carouge et aux environs de la Salle communale de Plainpalais, dès qu'elle en sera requise par le Président du Conseil d'Etat et jusqu'à la fin de la manifestation, sur ordre et suivant instructions ultérieures.
- 4° Rétablissement de l'ordre en ville après la manifestation."

Dans une conférence tenue à 18 heures à la caserne, le colonel Lederrey fut mis au courant des mesures prises par les autorités genevoises. L'emploi et la répartition de la troupe furent également discutés et arrêtés. A l'issue de cette conférence, le commandant d'école rédigea son ordre à la troupe. A 20 heures eut lieu un rapport au cours duquel le colonel Lederrey renseigna tous commandants de compagnie et officiers instructeurs et leur remit l'ordre écrit. Il ordonna de renseigner derechef la troupe sur sa tâche et de l'instruire sur les conditions du recours aux armes en cas de nécessité. Ces renseignements avaient déjà été donnés à Lausanne ainsi que dans le train de Lausanne à Genève.

A 21 heures, M. Martin, président du Conseil d'Etat, requit l'intervention de la troupe pour le barrage 1 à la rue de Carouge, face au Boulevard du Pont d'Arve.

L'intervention de la troupe.

A réception de l'ordre donné par M. le Président du Département de Justice et Police, le commandant de l'école de recrues III/1, colonel Lederrey, alarma la Cp. I commandée par le 1er lieutenant Burnat.

La Cp. I quitta la caserne à 21 h. 15. L'effectif de cette Cp. au départ était de 108 officiers, sous-officiers et soldats (27 Genevois, 24 Jurassiens 57 Vaudois). La troupe avait deux chargeurs à balles dans les cartouchières. Les armes n'étaient pas chargées.

Au moment du départ, le major Perret, officier-instructeur de cette Cp., partit en avant avec un caporal, deux fusiliers et deux trompettes dans le but de se rendre compte de la situation avant l'arrivée de la Cp. sur place.

A quelques mètres derrière ce groupe marchait une section. Le commandant de Cp. suivait avec deux autres sections (2 sections avaient des missions spéciales).

Dès l'arrivée sur la Place du Palais des Expositions la troupe fut accueillie par des sifflets et des huées.

La tâche de la Cp. était donc de porter secours au barrage de police de la rue de Carouge en débarrassant le Bd. du Pont d'Arve, c'est-à-dire en aspirant la foule sur la Place du Palais des Expositions et de là sur la Plaine de Plainpalais. Il est nécessaire de se rappeler, pour comprendre la formation qui avait été ordonnée et que la Cp. a prise à ce moment-là, que si la Cp. s'était avancée en rangs serrés elle aurait, au contraire, repoussé la foule vers le carrefour de la rue de Carouge qu'elle avait pour mission de dégager. C'est ainsi que la Cp. se fractionna en deux files marchant l'une à gauche et l'autre à droite de la rue, laissant le centre de celle-ci libre. Les soldats invitaient le public à se retirer dans la direction de la Place des Expositions et à dégager la chaussée. Le choix de cette formation s'explique donc par le fait que la troupe avait reçu une mission de police à remplir et que ses chefs ne s'attendaient pas à rencontrer une résistance violente.

Dans le Bd. du Pont d'Arve la foule était très dense. Lorsque les premiers éléments de la Cp. arrivèrent près du carrefour de la rue de Carouge, ils se trouvèrent entourés par des manifestants qui engagèrent les soldats à livrer leurs armes, à abandonner leurs chefs, voire à se tourner contre eux.

Les dépositions ci-dessous, faites par des sous-officiers et des soldats devant le juge d'instruction militaire, indiquent comment cela se passait.

Le caporal D. déclare : Je précise que pendant notre avance, des civils cherchaient à nous faire désobéir en nous disant : "Vient boire un verre camarade," et quand ils voyaient qu'ils s'adressaient à un sous-officier, ils criaient "cassez-lui la gueule."

Caporal G. "... Donne-moi ton fusil et tes cartouches, je veux descendre le major..."

Soldat M. "... Donne-moi ton fusil, on va descendre les officiers."

Soldats B. et M. "... Il faut vous tourner contre vos chefs..."

Soldat M. "... Tuez le major."

Soldat W. "... Nous allons tirer sur le major;" "... tu ferais mieux de foutre bas les supérieurs."

Soldat P. "... Tirez sur vos chefs."

Soldats A. et Z. "... Tournez-vous contre vos gradés."

16 autres recrues ont déposé dans le même sens.

Dépositions des témoins civils :

V. "Tirez donc sur vos chefs."

R. Une femme a crié : "Tirez sur vos chefs, mais ne tirez pas sur vos frères."

W. "Tirez sur vos chefs, foutez-les bas."

B. "... les gens disaient aux soldats d'abandonner leurs armes."

E. "Retournez vos fusils contre vos officiers."

B. "Un grand nombre de manifestants invitèrent les soldats à fraterniser et à se révolter contre leurs chefs."

Comme les soldats ne cédaient pas à ces sollicitations, ils furent attaqués et frappés, eux et leurs chefs, avec une grande violence, à coups de pied, à coups de poing, avec des matraques, par des meneurs qui leur jetaient du poivre dans les yeux et qui réussirent à désarmer le commandant de Cp., un lieutenant et une douzaine de sous-officiers et soldats. Il a été pris exactement : 10 fusils, 15 baïonnettes, un fusil-mitrailleur, 2 pistolets d'officier, 4 magasins de fusil, 10 casques et diverses pièces d'équipement. Les armes enlevées à la troupe étaient brisées sur la chaussée, ou jetées dans l'égoût.

Au cours de cette bagarre, 80 officiers, sous-officiers et soldats ont été frappés ou blessés; 62 ont reçu des coups de pied, de poing ou de matraque, des pavés, des cailloux, du poivre; 9 ont reçu des coups de crosse ou de casque; 9 n'ont reçu que du poivre dans la figure.

De ces hommes, 5 ont été recueillis par la gendarmerie; 5 blessés furent conduits dans un café par des civils, puis ramenés à la caserne en taxi; 1 homme désarmé et perdu dans la foule a rejoint directement la caserne; 3 hommes isolés ont perdu le contact avec la Cp. et n'ont pu la rejoindre qu'après le tir.

Le Cdt. de Cp., 2 lieutenants, 5 sous-officiers et 11 recrues durent plus tard recevoir des soins à l'infirmerie de la caserne. Le nombre des gradés ainsi blessés prouve que c'est sur eux spécialement que les manifestants se sont acharnés.

Cette attaque de la troupe était organisée et dirigée. Nous extrayons de l'enquête faite par la justice militaire les dépositions suivantes :

Soldat P. "Chaque soldat avait plusieurs agresseurs. On sentait très nettement que le système d'attaque avait été organisé dans le détail, parce qu'un manifestant arrachait le casque du soldat en le bousculant depuis l'arrière, un autre lui frappait sur la tête et un troisième lui jetait du poivre dans la figure ou le désarmait."

Soldat B. "J'ai la certitude que nous avions en face de nous des groupes de choc organisés. J'en juge en particulier à la manière identique dont les 3 officiers de la Cp. ont été assaillis."

Civil M. "... de ce que j'ai constaté, je puis affirmer qu'il y avait une organisation, certains individus donnaient des ordres."

Civil M. "... on avait tout à fait l'impression d'une action méthodique d'individus cherchant à s'emparer des fusils des soldats."

Soldats M. "... nous nous sommes heurtés à des bandes qui étaient organisés."

Soldat D. "... j'ai eu nettement l'impression que c'étaient des militants qui agissaient de concert avec beaucoup d'énergie pour entraver l'action des soldats."

Civil C. "... la foule contenait toutes espèces de gens, mais surtout des voyous qui avaient l'air parfaitement organisés et formés en groupe. J'ai eu tout à fait l'impression qu'il y avait des meneurs qui donnaient leurs ordres."

Civil B. "... tous ces voyous étaient par groupes de 4 ou 5 types parfaitement organisés... J'ai même constaté qu'ils se servaient de certains signes de ralliement."

Civil H. "... j'ai particulièrement remarqué que les jeunes individus qui seraient de plus près les recrues se mettaient à 3 ou 4 autour des soldats pour les immobiliser. Les uns les engageaient à fraterniser, cependant que par surprise d'autres essayaient, en rabattant les casques, en tenant les ceinturons et en empoignant les courroies de charge, d'arracher aux soldats leurs armes. A ce moment j'ai eu nettement l'impression d'une véritable vague d'assaut... j'ai eu tout à fait l'impression que l'on appliquait une technique étudiée."

(à suivre).

A. F. TSCHIFFELY.

Mr. A. F. Tschiffely, whose book *SOUTHERN CROSS TO POLE STAR*, is the talk of the moment in the English book world, may have lived among the English, the Argentines, the people of Brazil, Bolivia, Ecuador, Honduras, Mexico, and a dozen States from Texas to New York, but any of his original co-patriots would immediately recognise him for what, by blood, he is — a member of an old Swiss family, sprung from the Swiss soil.

The family settled in Neuveville, the lovely little town, which still keeps its mediaeval character, on the slopes of the Jura mountains, for two centuries; and since then has played an honoured part — as the municipal records show — in the life of the town. Another branch of the family settled in Berne.

Aimé Tschiffely left Switzerland at an early age, and was at school for some years in Malvern. He lived in England for a few adventurous years, playing professional football, boxing professionally, and "living dangerously" in general.

Later on he emigrated to the Argentine, where a branch of the family had settled some years before. Here he became a schoolmaster on account of his unusual ability for languages. But his heart was in the open reaches of the pampas rather than the crowded city. All his long holidays he spent roaming alone in the wilds with a horse, and he grew particularly fond of the breed of horse known as 'creole'.

Some years ago he realised that this breed of 'creole' had probably the greatest stamina of any breed in the world; and to put his theory to a test which would settle all argument, he planned his now famous ride with the two horses, Mancha and Gato. Riding each of them in turn, while the other carried his baggage, he set out upon his great adventure. He passed across the plains of Northern Argentine, ascended the dangerous passes of the Andes, and descended the other side to the steaming coast. He passed successfully through chartless country, and met Indians who had seen no white man before.

Then he came to the Central States, the Panama Canal, and treacherous jungles. In Mexico he found himself in the midst of a Revolution, but both sides were equally keen to provide him with ever-increasing guards.

In the United States his chief dangers were carelessness motorists and macadamized roads.

The famous English literary authority on South American matters is Mr. R. B. Cunninghame-Graham, and having read something of Tschiffely's great exploit in 'La Nacion,' Buenos Aires, he included a short sketch of it in his last book, *WRIT IN SAND*. When Mr. Tschiffely read this a correspondence ensued, the outcome of which was that Mr. Cunninghame-Graham invited Mr. Tschiffely to stay with him in London. He arrived with the completed manuscript of *SOUTHERN CROSS TO POLE STAR*, his own story of his ride.

Mr. Tschiffely is a distant relative of the well known Swiss singer in our colony, Madame Sophie Wyss. Knowing the name of Tschiffely all her life in Neuveville, she naturally got into touch with him. He was sitting in her salon talking of his adventures, when he pointed to a picture on the wall. "That," he said, "is my ancestor, General Cross." "He is mine, too," said Madame Wyss. They then compared notes, and it appeared that General Cross, who was a soldier in the Napoleonic Wars, and commanded a garrison for many years after in Italy, had a daughter who married a M. Tschiffely, whose direct descendant is the now famous Mr. Tschiffely.

A review of the book will appear in a subsequent Number of the S.O.

SWISS BANK CORPORATION,

(A Company limited by Shares incorporated in Switzerland)

99, GRESHAM STREET, E.C.2.

and 11c, REGENT STREET, S.W. 1.

Capital Paid up £6,400,000

Reserves - - £1,960,000

Deposits - - £43,000,000

The WEST END BRANCH
opens Savings Bank Accounts on
which interest will be credited
at 2½ per cent. until further notice.

FOYER SUISSE

Moderate Prices
Running Hot & Cold Water
Central Heating
Continental Cuisine

1215, Upper Bedford Place,
Russell Square,
London, W.C.1.